

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2023

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (N° 740)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 163

présenté par
Mme Blanc

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Ces départements sont choisis limitrophes et dans la même région afin de former un territoire cohérent. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'effet de territoire étant important dans cette expérimentation, il convient de ne pas éparpiller les départements test.